Le Cabilat

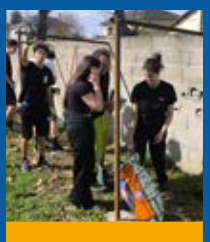
Bordères-sur-l'Echez - Bulletin municipal n°37 - Juillet 2026

Le lien social au cœur de la place Jean Jaurès



Le nouveau conseil municipal

Commissions municipales
Compétences mairie
Partenaires institutionnels



Chantier jeunes pour l'environnement

P.13



Amicale des Celtes de Bigorre

P.18



Première édition du marché sous la nouvelle halle

P.20

ÉTAT CIVIL

Du 11 décembre 2025 au 18 mai 2026

◢ NAISSANCES

PREVOT Issa, Younes
FLORES Anna, Ira
SALVADORI Pauline, Marie, Éve
THEIS VANBAUCE Alice
SATTLER Liam
DEMETER Jacob, Ismaël, François, Bernard
ROCHE Romy, Déolinda, Agnès
OUBKI Anissa
SIDOLI DHUGUES Julie, Nicole, Karin

◢ MARIAGES

GRANDJEAN Corentin, Hiromi
BAZALGETTE Julien

◢ TRANSCRIPTIONS DE DÉCÈS

ARRANZ Carmen, Maria épouse SAINT-UPÉRY
RICHE Patrick, Marcel, Jean-Marie
FLORÈS Chantal, Christine épouse CABON
HUTTLER Liliane épouse MERCIER
BIRAN Jean, Léon, Marie
MOULIN Jean-Paul
DA GRACA Amélia épouse FRANCISCO
DE CASTRO Ignacio
AMBROSINI Henriette, Claudine, Nicole épouse ZAIA

◢ DÉCÈS

BIELLE-BIDALOT Elie, Christian
BADEROT Raymonde, Louise
DESTOUET Roland, Georges, Serge
BÉGUÉ Françoise, Juliette, Primi
BOUYER Christiane, Janine

La mairie ne dispose pas systématiquement de l'information de tous les décès des personnes nées ou habitant Bordères. Cela dépend de la dernière adresse enregistrée lors des formalités.
Nous vous remercions de votre compréhension.



SOMMAIRE

p.2 État civil et sommaire

p.3 Mot du maire

p.4 Conseil municipal

p.6 Commissions municipales

p.7 Compétences mairie

p.8 Partenaires institutionnels
- La Communauté d'Agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées
- Les autres acteurs publics

p.10 Services municipaux

p.12 Cadre de vie
- Entretien de la voirie
- Inauguration de la place Jean Jaurès : à vos agendas !

p.13 Travaux
- Chantier jeunes : initiative au service de l'environnement et du collectif

p.14 Bien vivre ensemble
- Horaires autorisés pour tondre les pelouses
- Déchets verts Symat
- Dépôts sauvages
- Boîte à livres
- Entraînement Section paloise à Bordères sur l'Echez
- Contacts utiles

p.16 Associations
- Racines Tropicales
- La Borderaise avec la JAB Cyclo
- Floralies
- Cabilat Trail
- Gala annuel de fin d'année de la JAB Danse - 20/06

p.18 Portrait
- Les Celtes de Bigorre s'installent à Bordères-sur-l'Echez

p.19 Agenda

p.20 Marché sous la nouvelle halle

Directeur de la publication : Jérome Crampe
Coordination : Gisèle Vincent
Crédit photo : mairie - associations - Isabelle Sanchez
Mise en page et impression : Imp. IMAGES RCS Tarbes



Chères Borderaises, chers Borderais,

Je tiens tout d'abord à vous remercier sincèrement pour la confiance que vous nous avez renouvelée à l'occasion des élections municipales du 15 mars dernier. Ce nouveau mandat 2026–2032 s'inscrit à la fois dans la continuité du travail accompli et dans une volonté affirmée de renouveau.

Notre équipe s'est enrichie de nouveaux élus, impliqués et dynamiques, qui apportent un regard neuf et une énergie précieuse. Ensemble, nous poursuivrons les actions engagées tout en développant de nouveaux projets, toujours guidés par l'intérêt général et l'avenir de notre commune.

Dans cette dynamique, nous avons créé une nouvelle commission dédiée au cadre de vie. Parce que le cadre de vie, ce sont bien sûr nos rues, nos espaces publics et leur embellissement, mais aussi la qualité des relations entre voisins, entre habitants, nous souhaitons renforcer encore cette ambition du bien-vivre-ensemble. Cela passe par des aménagements concrets, mais également par une attention constante portée au respect, au dialogue et à la convivialité au quotidien.

Nous travaillons également au développement d'une relation plus directe et plus proche entre les élus et les administrés. Notre volonté est de favoriser une cohabitation harmonieuse et apaisée, dans le respect de chacun.

Dans cet esprit, des réunions de quartier seront organisées directement au cœur des différents quartiers de la commune. Ces temps d'échange permettront aux habitants de dialoguer avec les élus, d'exprimer leurs attentes, leurs idées ou leurs préoccupations, et de construire ensemble des réponses adaptées à la vie quotidienne de chaque secteur.

La question de la propreté et de l'embellissement de notre commune est aussi une priorité. Une ville propre et agréable est l'affaire de tous. Les agents municipaux œuvrent chaque jour avec engagement pour entretenir nos espaces publics, mais chacun d'entre nous peut également contribuer, par des gestes simples : entretien des devants de porte, respect de la voie publique, fleurissement ... Chaque geste compte et participe à l'image et à la qualité de vie de notre village.

Cette volonté d'améliorer durablement notre cadre de vie se traduit également par des projets d'aménagement pensés pour favoriser les rencontres, les échanges et la convivialité. La réhabilitation de la place Jean Jaurès en est une illustration significative. Ce nouvel espace, déjà adopté par beaucoup d'entre vous, a accueilli, le 19 avril dernier, la première édition du marché sous la nouvelle halle, qui a rencontré un vif succès. Ce lieu a vocation à devenir un espace central de rencontre, de convivialité et d'animation. Nous y proposerons régulièrement des événements afin de faire vivre pleinement ce cœur de village.

Le lien social est plus que jamais essentiel. Les nombreux bancs, mobiliers et jeux installés dans nos espaces publics traduisent notre volonté de favoriser les échanges, les rencontres intergénérationnelles et les moments de partage au quotidien.

C'est ensemble que nous continuerons à faire vivre notre commune, dans un esprit d'ouverture, de respect, de solidarité et de responsabilité partagée.

Votre maire
Jérome CRAMPE



Jérome CRAMPE
Maire

Enfance / Jeunesse / Culture
Administration générale
Communication
Restauration collective



Claire-Elodie COMBES
1ère adjointe



Nathalie SORO
Inclusion



Charlotte GIRARDIN
Petite enfance

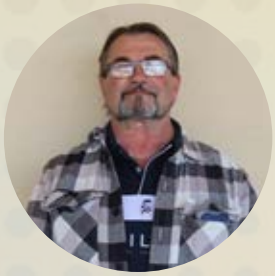


Lucas CARRERE
Jeunesse

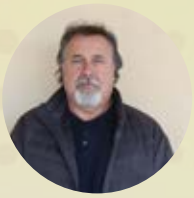


Mélina PHILOGENE
Évènements culturels

Vie citoyenne
Travaux de proximité
Entretien de la forêt



Christian FOURCADE
2e adjoint



Didier CAPDEVIELLE
Parc matériel / Véhicules



Laurie SANTOLARIA
Animations



Lucie CLAVERIE
Associations



Sylvie GOMEZ
Cérémonies



Marion GAILHOU
Marché

Cadre de vie / Propreté / Mobilités douces / Quartiers
Relations administration-administrés



Jacqueline BRISSEAU
3e adjointe



Gérard BRISSEAU
Circulation / Signalisation



Natacha LORAND
Référente quartiers



Jean-Pierre PEY-BAYLE
Maintenance urbaine

Finances
Commande publique



Christian BASTIT
4e adjoint



Patrick CAZALA
Marchés publics



Corine ARAGUAS
Prospective financière

Action sociale



Françoise BONNASSIES
5e adjointe



Christine SEGOVIANO
Ateliers séniors



Agnès BORDES
Services à la personne

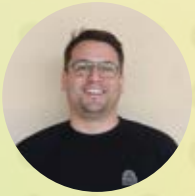


Laurent ROUSSEAU
Aides et subventions

Urbanisme
Gestion du patrimoine
Rénovation énergétique



Alexandre BARBÉ
6e adjoint



Kevin MONTEIRO
Urbanisme



Sébastien PICHEREAU
Aménagement bois



Gérard FAUCHER
Voirie-Réseaux



Laurent JIMENEZ
Sécurité des ERP*



Edouard AUBERT
Rénovation énergétique

* Etablissement recevant du public

COMMISSIONS MUNICIPALES

COMMISSION ENFANCE - JEUNESSE AFFAIRES SCOLAIRES
Présidente Claire-Elodie COMBES

- GIRARDIN Charlotte
- PHILOGENE Mélina
- ROUSSEAU Laurent
- SORO Nathalie
- JIMENEZ Laurent
- GAILHOU Marion
- SANTOLARIA Laurie

COMMISSION FINANCES
Président Christian BASTIT

- CAZALA Patrick
- ARAGUAS Corine
- JIMENEZ Laurent
- COMBES Claire-Elodie
- BARBE Alexandre
- BRISSEAU Jacqueline

COMMISSION CADRE DE VIE
Présidente Jacqueline BRISSEAU

- BRISSEAU Gérard
- LORAND Natacha
- PEY-BAYLE Jean-Pierre
- JIMENEZ Laurent
- CLAVERIE Lucie
- SORO Nathalie

COMMISSION URBANISME
Président Alexandre BARBE

- MONTEIRO Kévin
- FAUCHER Gérard
- BASTIT Christian
- GAILHOU Marion
- AUBERT Edouard
- JIMENEZ Laurent
- ROUSSEAU Laurent

COMMISSION TRAVAUX
Président Christian FOURCADE

- BARBE Alexandre
- BRISSEAU Gérard
- PICHEREAU Sébastien
- JIMENEZ Laurent
- PEY-BAYLE Jean-Pierre
- AUBERT Edouard
- MONTEIRO Kévin
- BRISSEAU Jacqueline

COMMISSION ANIMATIONS ASSOCIATIONS - MARCHE
Président Christian FOURCADE

- GAILHOU Marion
- CLAVERIE Lucie
- PEY-BAYLE Jean-Pierre
- GOMEZ Sylvie
- GIRARDIN Charlotte
- LORAND Natacha
- SANTOLARIA Laurie
- SEGOVIANO Christine
- PHILOGENE Mélina
- CARRERE Lucas

COMMISSION AFFAIRES SOCIALES SOLIDARITE - SENIORS - SANTE
Présidente Françoise BONNASSIES

- SEGOVIANO Christine
- ROUSSEAU Laurent
- BORDES Agnès
- CAZALA Patrick
- LORAND Natacha
- BASTIT Christian

Les compétences de votre mairie

Les communes disposent d'une clause de compétence générale, ce qui leur permet d'agir dans tout ce qui relève de l'intérêt local.

Fonctions administratives et régaliennes obligatoires

- État civil : actes de naissance, mariage, décès, PACS
- Organisation des élections et gestion des listes électorales
- Gestion des cimetières

Tranquillité publique

- Pouvoirs de police du maire
- Police municipale et ASVP
- Prévention des incivilités
- Sécurité publique

Urbanisme et aménagement

- Plan local d'urbanisme (PLU)
- Délivrance des permis de construire
- Déclarations préalables
- Certificats d'urbanisme
- Aménagement du territoire
- Police de l'urbanisme

Éducation / Enfance

- Gestion des écoles maternelle et élémentaire (bâtiments, entretien, équipements)
- Restauration scolaire
- Centre de loisirs
- Relais petite enfance

Centre communal d'action sociale

- Aide sociale
- Accompagnement des personnes âgées
- Soutien aux personnes en difficultés
- Aides financières
- Actions de solidarité
- Portage de repas / Aides aux séniors
- Ateliers séniors

Développement économique local

- Soutien aux commerces locaux
- Marché et animations

Culture et associations

- Soutien logistique et financier aux associations
- Mise à disposition des salles municipales
- Gestion des équipements sportifs (stades, plateau multisports, tennis...)
- Organisation d'événements culturels
- Forum des associations

Voirie / Travaux

- Entretien des routes communales
- Signalisation
- Eclairage public
- Travaux communaux

France Services

- Un espace France Services est un guichet polyvalent d'accompagnement administratif.
- C'est un service de proximité labellisé par l'État, porté par la commune.
- Aide aux démarches en ligne (CAF, impôts, retraite, Pôle emploi...)
- Accompagnement des usagers dans le numérique
- Orientation vers les bons interlocuteurs
- Cartes d'identité - Passeports

Environnement

- Espaces verts
- Propreté urbaine
- Gestion des déchets
- Entretien des espaces publics
- Transition énergétique

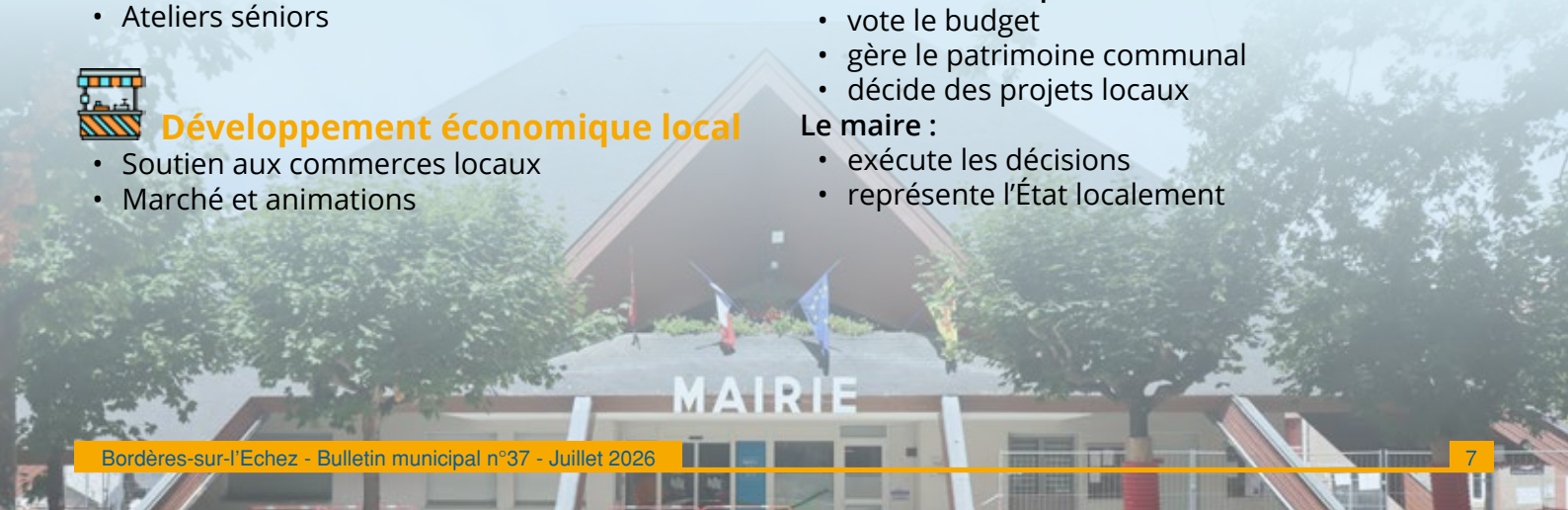
Rôle politique et de gestion

Le conseil municipal :

- vote le budget
- gère le patrimoine communal
- décide des projets locaux

Le maire :

- exécute les décisions
- représente l'État localement



Compétences de la Communauté d'Agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées

Bordères-sur-l'Échez fait partie de la Communauté d'agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées, qui regroupe 87 communes. Cette coopération permet de gérer ensemble des services publics et de porter des projets à l'échelle du bassin de vie.
L'Agglomération exerce, à la place des communes, des compétences structurantes, mutualisées, au service du territoire, qui concernent directement la vie quotidienne des habitants. Ses actions sont complémentaires à celles de la commune.

Développement économique et attractivité

- Création et gestion des zones d'activités
- Soutien aux entreprises et aux commerces
- Promotion du tourisme

Objectif : favoriser l'emploi et le dynamisme du territoire.

Aménagement du territoire et urbanisme

- Elaboration des SCoT*
- Plan local d'urbanisme et documents d'urbanisme
- Opérations d'aménagement d'intérêt communautaire
- Instruction des dossiers d'urbanisme

L'Agglomération planifie l'évolution du territoire à long terme

Accueil des gens du voyage

- Aménagement et gestion des aires d'accueil

Eau et assainissement

- Eau potable
- Assainissement des eaux usées

Gestion des milieux aquatiques

- Gestion des cours d'eau et bassins versants
- Prévention des inondations (GEMAPI)
- Protection des milieux aquatiques et zones humides

Gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire

- Piscines
- Bibliothèques, médiathèques
- Conservatoire / Ecoles de musique
- Salles culturelles

Une offre accessible à l'ensemble des habitants.

Habitat et politique de la ville

- Programme local de l'habitat (PLH)
- Politique du logement communautaire
- Soutien au logement social
- Contrat de ville et accompagnement des quartiers prioritaires
- Amélioration du parc immobilier

Pour un territoire plus équilibré et solidaire.

Déchets et propreté

- Collecte et traitement des déchets ménagers

Un service mutualisé délégué au SYMAT et au SMTD pour plus d'efficacité à l'échelle du territoire.

Mobilités et transports

- Transports publics TLP Mobilités
- Développement des mobilités douces (vélo, cheminements)
- Transports scolaires de l'agglo
- Véloroute 81
- Bornes électriques
- Covoiturage
- Ligne aéroport TLP

Faciliter les déplacements au quotidien.

Autres actions au service du territoire

L'Agglomération intervient également dans :

- la transition énergétique et écologique
- les itinéraires de randonnée et mobilités douces
- certains projets structurants (voie verte, équipements publics...)

* Schéma de Cohérence Territoriale



Salle du conseil communautaire

Les autres acteurs publics



Département

Il intervient sur les solidarités et les infrastructures

Action sociale (aide sociale à l'enfance, RSA, insertion)
- Personnes âgées et handicap
- Protection maternelle et infantile (PMI)

Éducation
- Construction, entretien et fonctionnement des **collèges**

Routes
- Gestion et entretien des **routes départementales**

Solidarité territoriale
- Soutien aux communes et intercommunalités

Transports spécifiques
- Transport scolaire des élèves en situation de handicap

Autres domaines
- Culture, patrimoine, archives, bibliothèque départementale
- Environnement et aménagement local
- Services d'incendie et de secours

Le département agit au plus près des habitants, notamment pour **les politiques sociales et les services du quotidien.**

Région Occitanie

La région est la **collectivité du développement économique et des transports.**

Développement économique
- Aides aux entreprises, innovation, emploi

Formation et éducation
- Gestion des lycées
- Formation professionnelle et apprentissage

Transports
- Trains régionaux (TER), transports interurbains et scolaires

Aménagement du territoire
- Équilibre entre zones urbaines et rurales

Environnement et transition énergétique

Agriculture et politiques sectorielles régionales

La région pilote les **grands projets structurants** et l'économie du territoire.

État

L'État conserve les compétences régaliennes et les grandes politiques publiques.

Fonctions régaliennes
- Sécurité (police, gendarmerie)
- Justice
- Défense
- Diplomatie

Politiques nationales
- Éducation (programmes scolaires, enseignants)
- Santé (organisation globale)
- Finances publiques : fiscalité et budget

Régulation et contrôle
- Lois, normes, réglementation

Aménagement et environnement (via services déconcentrés comme la DREAL)
- Transport, logement, risques, environnement

L'État fixe les **règles générales** et assure les missions fondamentales du pays.

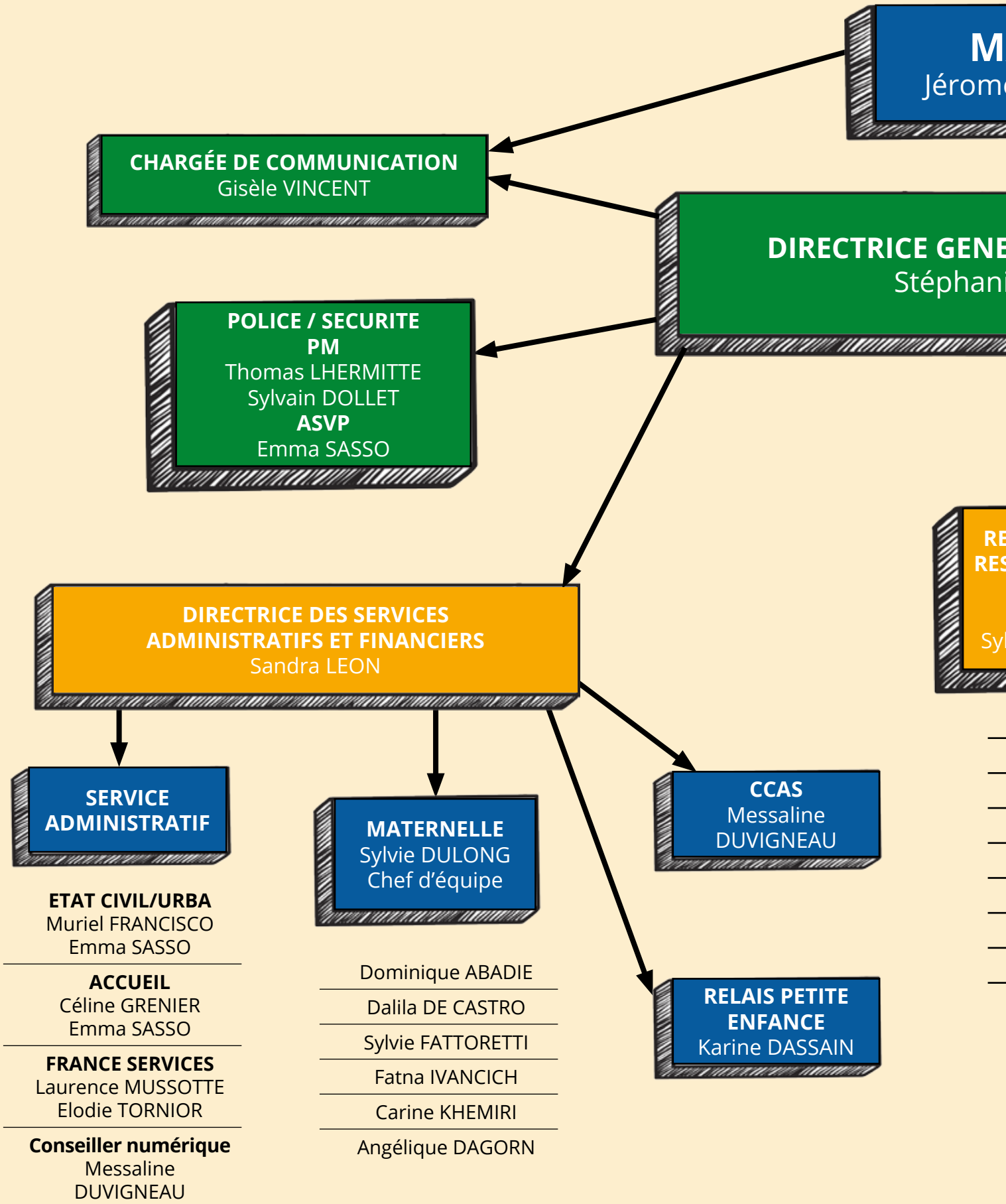
En résumé

État → décide et régule à grande échelle

Région → développe et planifie (économie, transports, formation)

Département → protège et accompagne (social, proximité)

SERVICES MUNICIPAUX



AIRE
e CRAMPE

RESPONSABLE RESSOURCES HUMAINES
Florence LAFFOND

ÉRALE DES SERVICES
ie MENUET

ESPONSABLE SERVICES
STAURATION SCOLAIRE
ET PROPRETE DES
BATIMENTS
lvain BESSARD-DUPARC

- Sandrine CAZAUX
- Sylvie DALEAS
- Corinne DONNADILLE
- Valérie GONZALEZ
- Souad ICHCHOU
- Ingrid MENA
- Sophie MOUNOUS
- Isabel TEIXEIRA
- Virginie WEBERT

DIRECTRICE DES SERVICES TECHNIQUES
Céline SAMPAOLO

MÉCANIQUE GÉNÉRALE

François LENDRES

ESPACES VERTS
Hervé LUBRANO
Chef d'équipe

- Mourad BOUMEDIENNE
- Antony DELGADO
- Georges JEAUNEAU
- Serge GIMENEZ
- Dawson LANDOUER
- Anthony MONTEAGUDO

VOIRIE / BÂTIMENTS

- Richard BORREGO
- Yohann DIANDET
- Michel KONNONOF
- Francis RAYMOND

Nicolas SALVADORI
Conseiller en Prévention

ÉLECTRICITÉ / COURANTS FORTS-FAIBLES

- Thierry CASSOU
- Mikaël LAFAURIE

Entretien de la voirie

Afin de préserver la propreté, la sécurité et la qualité du cadre de vie à Bordères sur l'Échez, la commune rappelle aux riverains plusieurs obligations liées à l'entretien des abords des propriétés privées et du domaine public communal, conformément au règlement de voirie voté en conseil municipal au début de chaque mandat.

• Entretien des trottoirs et abords

Les propriétaires et occupants doivent assurer le nettoyage des trottoirs, accotements, caniveaux et fossés situés devant leur habitation : balayage, désherbage, enlèvement des feuilles et entretien des écoulements d'eau. Les dépôts sauvages de déchets, végétaux ou encombrants sont strictement interdits.

• Déneigement et verglas

En période hivernale, chacun doit déneiger et sécuriser les trottoirs bordant sa propriété afin de permettre la circulation des piétons en toute sécurité.

• Déjections canines

Les propriétaires d'animaux doivent ramasser immédiatement les déjections laissées sur le domaine public, notamment sur les trottoirs, espaces verts et équipements publics.

• Entretien des terrains et végétation

Les terrains privés doivent être entretenus régulièrement afin d'éviter les nuisances, risques d'incendie ou atteintes à la salubrité publique. Les haies et arbres doivent être élagués afin de ne pas gêner la circulation, masquer la signalisation ou empiéter sur le domaine public.

• Gestion des eaux pluviales

Les propriétaires doivent veiller au bon écoulement des eaux pluviales et ne pas rejeter directement les eaux de toiture ou de ruissellement sur la voie publique sans autorisation communale.

• Respect du domaine public

Toute création d'accès véhicule, modification de trottoir ou installation impactant le domaine public nécessite une autorisation préalable de la commune.

• Façades, numérotation et affichage

Les numéros de voirie doivent être visibles et entretenus. Les affichages sauvages, tags et graffiti doivent être retirés rapidement par les propriétaires concernés.

➔ En cas de non-respect de ces obligations, le Maire peut mettre en demeure les personnes concernées et faire procéder d'office aux travaux nécessaires aux frais des contrevenants, conformément aux textes en vigueur.

Inauguration de la place Jean Jaurès : à vos agendas !

La municipalité a le plaisir d'inviter l'ensemble de la population à l'inauguration de la place Jean Jaurès, le **10 octobre 2026 à 11 heures**, après deux années de travaux d'aménagement et d'embellissement.

Pensée comme un espace ouvert à toutes et à tous, cette place rénovée incarne la volonté de la commune de créer un lieu de vie plus accueillant, plus inclusif et plus convivial. La végétalisation des espaces, la plantation de nombreux arbres et arbustes, ainsi que l'aménagement de zones de rencontre, d'espaces de jeux pour les enfants, contribuent à offrir un cadre agréable, propice à la détente et aux échanges.

Véritable cœur battant de la commune, la place Jean Jaurès a été conçue pour favoriser les rencontres intergénérationnelles, renforcer le lien social et soutenir le dynamisme des commerces de proximité. Plus qu'un simple réaménagement urbain, ce projet traduit une ambition : faire de cet espace un lieu de partage où habitants, familles, jeunes et aînés pourront se retrouver au quotidien, pour se détendre, pour assister à une manifestation ou bien



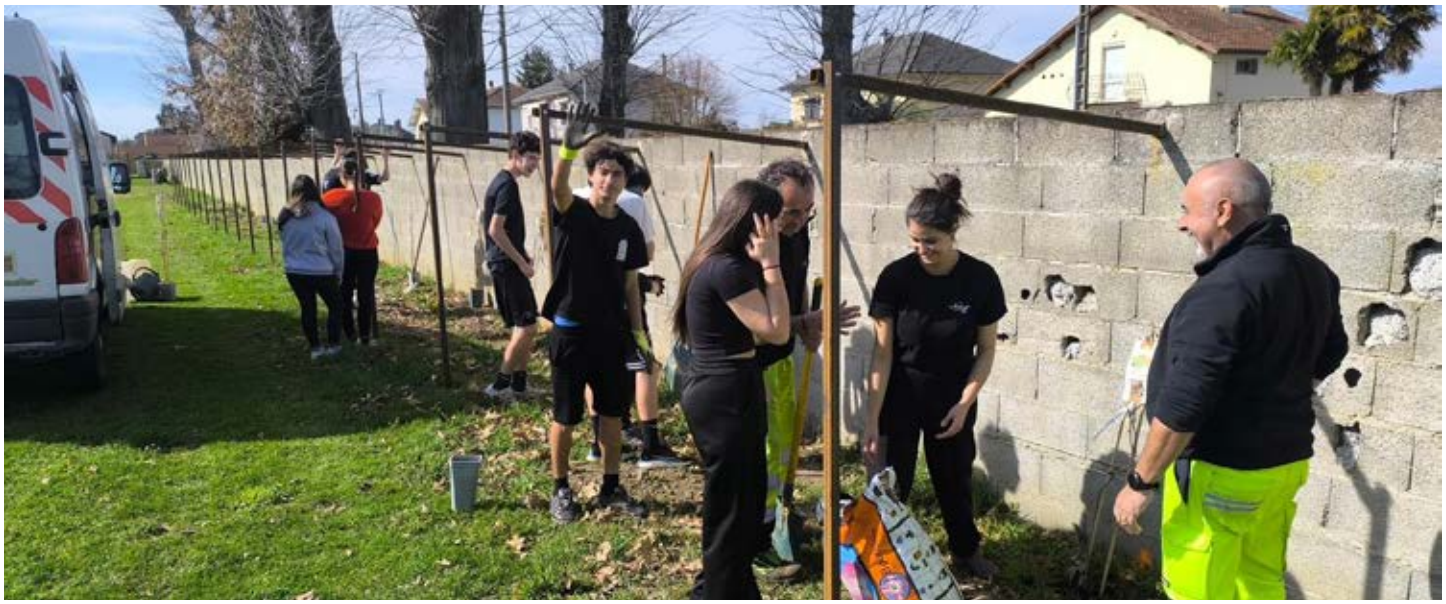
encore profiter du marché dominical.

Cette inauguration sera également l'occasion de célébrer ensemble l'aboutissement de ce projet lors d'un moment festif. La cérémonie officielle sera suivie d'un repas convivial offert à l'ensemble des habitants. Des animations seront proposées tout l'après-midi qui suivra.

Les élus et les agents sont déjà en ordre de marche pour préparer une belle journée.

Nous vous attendons nombreux pour partager ce temps fort de la vie communale.

◢ Chantier jeunes : une initiative au service de l'environnement et du collectif



Dans le cadre d'un chantier jeunes proposé par la municipalité, les adolescents du centre de loisirs se sont investis dans un projet à la fois écologique, pédagogique et collectif, visant à valoriser le mur du fond du stade de l'école.

Ce projet s'inscrit dans le programme de renaturation de la Communauté d'agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées, visant à favoriser la végétalisation des espaces et à sensibiliser les plus jeunes aux enjeux environnementaux.

Accompagnés par les agents municipaux, les jeunes ont participé à la plantation de pieds de kiwis. Ces derniers ont été installés le long de supports et de tonnelles, afin de créer un mur végétalisé, esthétique et productif. Cette collaboration étroite entre les jeunes et les agents des services techniques municipaux a permis de transmettre des savoir-faire concrets liés au jardinage : préparation du sol, plantation, entretien des plants, mais aussi compréhension du cycle de croissance des végétaux.

À terme, les kiwis récoltés serviront à la préparation de confitures et de gelées, qui seront proposées lors des petits-déjeuners à l'école, créant ainsi un lien direct entre production locale et consommation.

Ce projet illustre parfaitement les valeurs de "faire ensemble", de partage et de transmission. En participant à chaque étape, les adolescents développent leur sens des responsabilités, apprennent à travailler en équipe et prennent conscience de l'importance de leur engagement dans leur environnement.



Quels sont les horaires autorisés pour tondre les pelouses ?

Conformément à l'arrêté préfectoral du 27 décembre 1990, la tonte des pelouses, tout comme toute autre activité occasionnant des nuisances sonores, est soumise aux horaires suivants : du lundi au vendredi, sauf jours fériés : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30. le samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h. le dimanche : de 10h à 12h.

Depuis le 1er juin 2025, une nouvelle réglementation a été mise en place dans 23 départements français, dont les Hautes-Pyrénées, interdisant la tonte de pelouse entre midi et 16 heures, temporairement, comme par exemple lors de périodes caniculaires. Cette décision vise à limiter les risques liés aux fortes chaleurs (pour les utilisateurs comme pour les machines), et diminuer les émissions polluantes des tondeuses thermiques. Les robots tondeuses ne sont pas concernés par ces dispositions.



Déchets verts Symat

La commune de Bordères sur l'Échez a exprimé sa très vive incompréhension suite à la décision de fermeture du service déchets verts à la déchetterie, annoncée, fin mars, directement aux administrés par SMS, sans information officielle préalable adressée à la commune.

Sur le fond, cette décision est intervenue à une période particulièrement inadaptée, alors même que débutait la saison de tonte et d'entretien des espaces verts, générant un volume important de déchets végétaux.

Le report des usagers vers des sites plus éloignés (Bazet, Ibos) constitue une contrainte forte qui risque d'entraîner une augmentation des dépôts sauvages sur le territoire communal.

La commune alerte sur les conséquences directes de dégradation du cadre de vie, d'atteinte à l'environnement, de coûts supplémentaires pour la collectivité, de difficulté accrue dans l'exercice des pouvoirs de police du Maire en matière de salubrité publique.

Le Maire a officiellement saisi le Président du SYMAT par courrier en date du vendredi 27 mars 2026 afin de demander des explications et la reconsidération de cette décision. Ils se sont également entretenus de vive voix, afin d'échanger sur ce sujet et d'évoquer les perspectives possibles.

Face à cette situation, le Conseil municipal a adopté une motion lors de sa séance du 7 avril afin de demander la reconsidération de cette décision et d'exiger la mise en place de solutions alternatives adaptées.

La commune reste mobilisée pour défendre un service public de proximité, efficace et respectueux des besoins des habitants.

Dépôts sauvages

Les dépôts sauvages de déchets sont en augmentation sur la commune et portent atteinte à notre cadre de vie, à l'environnement et à la propreté de nos espaces publics.

Pour lutter efficacement contre ces incivilités, le Conseil municipal a adopté en février 2026 un dispositif renforcé de sanctions.

Le Maire, au titre de ses pouvoirs de police, est responsable du maintien de la salubrité publique et dispose des moyens nécessaires pour prévenir, constater et sanctionner ces infractions.

Concrètement, lorsqu'un dépôt illégal est constaté et que son auteur est identifié (grâce aux contrôles de la police municipale ou à des éléments de preuve), une procédure est engagée.

Une mise en demeure est adressée au contrevenant afin qu'il procède à l'enlèvement des déchets.

En parallèle, **une amende administrative est appliquée, dont le montant varie de 600 € à 2 400 € selon le volume du dépôt** (et peut être multiplié pour les personnes morales).

En l'absence d'intervention volontaire, la commune peut faire enlever les déchets aux frais du responsable.

Des dispositifs de surveillance peuvent également être utilisés, dans le respect de la réglementation, afin de mieux identifier les auteurs.

Ces mesures ont pour objectif de responsabiliser chacun et de préserver la qualité de vie à Bordères sur l'Échez.

Nous rappelons que des solutions existent pour évacuer les déchets dans de bonnes conditions (déchetteries, collectes, etc.).

Ensemble, adoptons les bons réflexes pour une commune propre et respectueuse de son environnement.

Boîte à livres

La boîte à livres a retrouvé sa place autour de la mairie, après une rénovation effectuée par les services techniques municipaux.

Merci aux agents pour cette belle remise en état.

La boîte est installée près de l'entrée du CCAS, rue Victor Hugo.

Une seconde vie pour ce petit espace de culture et de partage accessible à tous !

Le principe est simple :
Vous pouvez déposer un livre que vous avez déjà lu
Vous pouvez en prendre un autre gratuitement
Le tout librement et à tout moment

Romans, BD, livres jeunesse, documentaires... chacun peut contribuer à faire vivre cette bibliothèque de rue et permettre aux livres de continuer leur voyage entre lecteurs.

N'hésitez pas à venir découvrir, déposer ou emprunter un ouvrage lors de votre passage !



Entraînement Section paloise à Bordères sur l'Echez

Plus de 1500 personnes étaient réunies à Bordères sur l'Échez le mercredi 29 avril, pour l'entraînement délocalisé des joueurs de la Section Paloise.

Un grand merci à l'OBRC pour son accueil !
Au programme : entraînement de l'équipe pro, dédicaces, mascotte, ateliers avec les juniors...





Contacts utiles

URGENCES IMMÉDIATES
Pompiers : 18
SAMU : 15
Gendarmerie : 17
Urgence Europe : 112

RÉSEAUX
ENEDIS – Dépannage : 09 72 67 50 65
GRDF – Urgence gaz : 0 800 47 33 33
ORANGE – Urgence poteaux, câbles : 0 800 083 083
Eau / Assainissement
Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées
06 28 24 01 74

ROUTES DÉPARTEMENTALES
Service des Routes – Conseil Départemental 65
05 62 35 72 07
Accident ou obstacle sur RD
Chaussée dangereuse
Signalisation départementale
Problème sur giratoire départemental

ÉCLAIRAGE PUBLIC
Panne simple (lampe éteinte, secteur partiellement éteint)
Signalement en mairie aux heures d'ouverture

ASTREINTE TECHNIQUE COMMUNALE
05 62 38 94 94
IMPORTANT
L'astreinte technique de la commune est mobilisée uniquement en cas :
• d'urgence immédiate
• de mise en danger des personnes
• de nécessité de sécurisation

ANIMAUX ERRANTS
SPA (animaux domestiques) : 06 87 97 87 83
Louveterie (animaux sauvages) : 06 84 82 31 15

Racines Tropicales

Une nouvelle association pour partager les cultures des îles

Créée en octobre 2025, l'association Racines Tropicales a pour vocation de faire découvrir et partager les cultures des îles et des territoires d'Outre-mer. À travers des moments conviviaux, elle souhaite permettre aux habitants de se rencontrer, d'échanger et de célébrer ensemble la richesse des traditions ultramarines.

Si l'association s'inscrit dans une volonté de mélange des cultures, ses premières influences viennent de l'île de La Réunion. Musique, danse et gastronomie y tiennent une place centrale. Racines Tropicales dispose déjà d'un groupe de musique inspiré des sonorités réunionnaises, s'ouvrant aussi à d'autres styles venus de l'île Maurice ou encore des Antilles.

L'association souhaite proposer plusieurs types d'activités au fil de l'année : ateliers culturels, ateliers culinaires, ateliers de danse. L'objectif est aussi de faire découvrir le folklore réunionnais et les instruments traditionnels.

La cuisine occupe une place particulière dans ces rencontres. Les participants pourront notamment découvrir ou redécouvrir des spécialités emblématiques telles que le rougail saucisse – dont la recette suscite toujours des débats passionnés selon la manière dont chacun l'agrémente –, mais aussi les samoussas, le gâteau patate ou encore le



carry poulet.

Par ailleurs, l'association souhaite organiser un événement en fin d'année, autour du 20 décembre, date symbolique correspondant à la fête de l'abolition de l'esclavage à La Réunion.

Pour l'instant, Racines Tropicales compte une dizaine d'adhérents et espère accueillir prochainement les nombreuses personnes qui ont manifesté leur intérêt sur les réseaux sociaux.

Les personnes souhaitant rejoindre l'association peuvent adhérer pour 15 € par an (adultes) et 10 € pour les enfants de 8 à 12 ans.

Contact : racinestropicales@gmail.com

Informations également sur Facebook : Racines Tropicales et Réunionnais du 65.

Dans le rétro

La Borderaise avec la JAB Cyclo

La JAB Cyclo a organisé sa randonnée cyclotouriste annuelle le samedi 28 mars dernier.

Quatre parcours étaient proposés, dont un parcours Gravel, entre Bigorre et Béarn au nord-ouest de Bordères.

Une centaine de participants, représentant plus d'une vingtaine de clubs, locaux mais aussi du Gers et des Pyrénées Atlantiques, ont répondu présents malgré des conditions météorologiques assez fraîches et un ciel menaçant.

Les visiteurs étaient ravis de leur sortie, récompensée par un sandwich à la ventrèche bien chaude et quelques compléments solides et liquides.

La JAB Cyclo remercie ses partenaires (Mairie de Bordères, Département des Hautes-Pyrénées, CODEP 65, Frédéric Huerta CapiFrance, Cave du



Haras, Poissonnerie Bigorre'no, Epicerie Italienne San Remo) et donne rendez-vous en mars 2027 pour la prochaine BORDERAISE.

Ludovic LHUISSIER

Président de la JAB Cyclo

Floralies

Les Floralies 2026 ont connu un beau succès lors d'une matinée ensoleillée place Lacassagne. Exposants, artisans, artistes, ferme pédagogique et animations ont attiré un nombreux public dans une ambiance conviviale sur le thème des Pirates. Malgré l'arrêt anticipé de la manifestation en raison de la météo pluvieuse, Jérome Crampe, le maire, a félicité les organisateurs, saluant une édition réussie grâce à leur engagement et celui des bénévoles qui les entourent.





Cabilat Trail



Suite au Cabilat Trail qui a eu lieu le 1er mars dernier, et comme chaque année, la JAB Course à pied et Marche a décidé de reverser 1€ par inscription à une association caritative. Pour 2026, l'association choisie est Endofrance, association française de lutte contre l'endométriose.

L'endométriose est une affection gynécologique chronique dans laquelle le tissu qui tapisse normalement l'utérus, appelé l'endomètre, se développe en dehors de celui-ci. Cette condition peut entraîner divers symptômes douloureux, affectant la qualité de vie de la personne, ainsi que des problèmes de fertilité.

Quelques jours après la course les co-présidents de la JAB Course et Marche, Clément Cantet et Jérome Souyeaux, entourés d'une partie du bureau du club ont reversé un chèque de 230€ à la représentante d'Endofrance en Occitanie, Loréane.

Plus d'infos sur endofrance.org

Gala annuel de fin d'année de la JAB Danse – 20/06

Le gala annuel de fin d'année de la JAB Danse s'est tenu à la salle polyvalente Roger Paul le 20 juin dernier.

Ce gala est un moment unique dans la vie de l'association. Les élèves de tous âges présentent le fruit d'une année de travail dans des styles aussi variés que saisissants.

Élèves, professeur(e)s et bénévoles ont été heureux de vous retrouver pour cet événement ultime de la saison 2025/206, riche en plaisir et en travail, réunis autour de tous les styles de danse qui sont enseignés : Street, Commercial, Afro, Heels, Moderne, Flamenco, Dance Hall, Hip Hop...



Les Celtes de Bigorre s'installent à Bordères-sur-l'Échez



Une activité inédite sur la commune

Depuis le 1er février 2026, une nouvelle association a rejoint le paysage associatif de Bordères-sur-l'Échez : l'Amicale des Celtes de Bigorre. Forte de 55 adhérents, elle vient enrichir le tissu associatif de la commune, déjà particulièrement dynamique avec une quarantaine d'associations actives. Elle y apporte une activité inédite : la découverte et la pratique des danses et musiques traditionnelles celtiques.

Créée en 1997, l'association était historiquement installée à Tarbes, à la Ferme Fould. Pour différentes raisons, elle a souhaité trouver un autre lieu d'accueil. Plusieurs adhérents, danseurs et habitants de Bordères-sur-l'Échez, ont alors suggéré de solliciter la municipalité. La présence de membres du bureau — dont le trésorier — résidant dans la commune a également facilité son installation. C'est ainsi que l'Amicale des Celtes de Bigorre a trouvé un nouveau foyer à Bordères.

Des cours pour danseurs débutants ou confirmés

L'association propose des cours de danses traditionnelles irlandaises, bretonnes et écossaises, ouverts aux adultes, avec des inscriptions possibles à partir de 8 ans. Ces danses populaires, conviviales et collectives sont différentes de l'image souvent associée aux célèbres claquettes irlandaises.

Les cours ont lieu le mercredi de 20 h à 22 h 30 pour les danseurs avancés et le vendredi de 20 h à 22 h 30 pour les débutants. Un dimanche par mois, une journée entière de danse est également organisée pour les adhérents.

Un atelier de musique bretonne

Un atelier de musique bretonne se tient le mercredi de 15 h à 17 h. Cornemuse, tambour et autres instruments s'y retrouvent dans une ambiance conviviale. Il ne s'agit pas d'un cours mais d'un moment de partage musical : toute personne jouant d'un instrument peut rejoindre le groupe pour participer au répertoire breton et accompagner les ateliers de danse.

Initiation et démonstrations au programme

Tout au long de l'année, l'association participe à diverses animations et démonstrations, comme la Saint-Patrick à Aureilhan, un événement à Campan cette année ou encore des prestations à Mont-de-Marsan. Des initiations peuvent également être proposées au public. L'Amicale des Celtes de Bigorre compte trois animateurs bénévoles. Elle sera présente au Forum des associations de Bordères en septembre prochain afin de faire découvrir son univers aux habitants.



Un président passionné

À sa tête, Patrick Pallu, sixième président de l'association, en assure la direction depuis deux ans. Membre depuis 2001, il est arrivé dans les Pyrénées à la fin de l'année 1999. En 2000, il découvre les Celtes de Bigorre et les danses irlandaises à Toulouse. Pendant plusieurs années, il partage à Tarbes ce qu'il apprend dans la ville rose. Comme un clin d'œil du destin, il a découvert par la suite qu'il avait une grand-mère originaire de Pontivy, en Bretagne, faisant écho à son attachement aux traditions celtiques. Et difficile de ne pas remarquer un dernier détail qui vient joliment boucler l'histoire : il porte le prénom de l'un des saints patrons les plus célèbres d'Irlande.

Contact : patpallu@yahoo.fr
Facebook : Amicale des Celtes de Bigorre



MANIFESTATIONS ET ANIMATIONS 2026

Cette présentation non exhaustive pourra être complétée au fil des mois

Juillet et Août

Exposition collective de l'Association des Peintres et Artistes Borderais

Juillet

- 5 — Marché gourmand
- 14 — Cérémonie du 14 juillet – 12h15 – Place Lacassagne

Août

- 2 — Marché gourmand
- 28, 29 et 30 — Fête locale

Septembre

- 5 — Forum des associations
- 6 — Marché gourmand
- 13 — Bal country - Salle polyvalente Roger Paul
- 20 — Rencontres de chorales – Chanteurs de Bordères
- 27 — Vide-greniers – Chanteurs de Bordères

Octobre

- 4 — Bal country - Salle polyvalente Roger Paul
- 10 — Inauguration Place Jean Jaurès
- 1er au 31 — Exposition de peinture par Nicole Larrieu

Novembre

- 10 — Bal du Comité des Fêtes (sous réserve)
- 11 — Cérémonie du 11 Novembre 1918
- 1er au 30 — Exposition de peinture par Lyne Vautrin

Décembre

- 13 — Repas de Noël des aînés
- 1er au 31 — Exposition de peinture par Jade

1ÈRE ÉDITION DU MARCHÉ SOUS LA NOUVELLE HALLE
DIMANCHE 19 AVRIL 2026



















